

Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre Autorités statistiques de l'IIS

Nom de l'Autorité Statistique demanderesse : ~~Statbel~~/BSA/IWEPSA/SA¹

Nom et prénom du Responsable de Traitement (art. 4, 7 RGPD) ou du représentant légal²

Fonction : ~~Administrateur général, Directrice, Directeur général,~~ Statisticien en chef¹

Nom : BRUNET

Prénom : Sébastien

Adresse : Route de Louvain-la-Neuve, 2 à 5001 BELGRADE

Tél : 32-81-468 411

Fax : /

E-mail : s.brunet@iweps.be

A compléter en cas de sous-traitance

~~Nom du sous-traitant :~~

~~Adresse du sous-traitant :~~

~~Durée de la sous-traitance :~~

~~Preuve de l'engagement du sous-traitant : jointe/non-jointe¹~~

~~Contrat de confidentialité à joindre~~

~~Tél :~~

~~Fax :~~

~~E-mail :~~

Le Responsable de traitement ou le représentant légal atteste que les données demandées seront utilisées pour l'établissement de statistiques publiques telles que définies dans l'accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS. Les statistiques publiques y étant définies comme : les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques ou d'autres instances publiques qui sont accessibles au public et qui servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Attestation du responsable de traitement : Oui/~~Non~~¹

Finalités du traitement

1/ Base légale (licéité du traitement par l'autorité statistique)

- Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique, du conseil d'administration et des comités scientifiques de l'Institut des Comptes nationaux.
- Protocole-cadre relatif aux modalités de communication de données à caractère personnel de Statbel vers l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique 2020/040c
- Le décret du 4 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

¹ Biffer les mentions inutiles

² Personne physique responsable du respect de toutes les obligations concernant l'exécution du traitement de données (loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, ses arrêtés d'exécution et le GDPR EU-2016/679)

2/ Mission de l'autorité statistique

L'IWEPS a été désigné comme autorité statistique, au sein de l'Institut interfédéral de statistique (IIS), par le Gouvernement wallon en novembre 2015, désignation faite en vertu de l'accord de coopération du 15/07/2014 (AC). Par cette désignation, l'Institut est soumis au secret statistique (il s'agit de l'article 42 de l'AC) et est assimilé à l'Institut national de statistique pour l'application des articles 2, 15, 15bis, 17 à 18 de la loi du 4/7/1962 relative à la statistique publique (en vertu de l'article 2 de l'AC).

En tant qu'autorité statistique de la Wallonie, l'Institut a également pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles. En effet, selon l'article 10 du décret fondateur de l'IWEPS du 4/12/2003, « [S]a mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. »

3/ Description précise et explicite des finalités et objectifs statistiques poursuivis

La présente demande est un complément par rapport à une demande précédente (décision 2023_102_03 du 12 septembre 2023). Quelques variables complémentaires sont demandées afin de pouvoir mieux traiter les données manquantes. Celles-ci sont identifiées dans la section « Liste des variables demandées ».

L'étude envisagée ici est une collaboration entre l'IWEPS et la Direction des Implantations Commerciales (SPW, Direction Générale Opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche ; ci-après dénommée DIC).

L'outil de prospective urbaine (OPU) est une collaboration entre la DIC et les GCV (Gestion Centre-ville, au nombre de 14) ayant pour objet l'analyse de la compétitivité des centres-villes wallons pour dégager des pistes d'actions en vue d'améliorer la santé commerciale de ceux-ci. Cet outil comprend déjà 2 volets « actifs » (enquêtes chalands et enquêtes commerçants) et le projet de relevés commerciaux en collaboration avec l'IWEPS, qui fait l'objet de la présente demande, en est le 3ème volet.

Ce projet vise à acquérir des connaissances sur le poids commercial des centres-villes, les principaux secteurs présents, la surface commerciale totale occupée, l'emploi concerné et l'évolution de la dynamique commerciale au travers du temps. L'analyse visera également à comparer les résultats pour un pôle commercial avec ceux du ou des principaux pôles concurrents de façon à pouvoir les mettre en perspective. Si les données le permettent à l'avenir, il sera également intéressant d'ajouter les loyers commerciaux à l'analyse car il s'agit d'un déterminant de la dynamique commerciale qui est assez peu étudié.

Dans le cadre de ce projet, la DIC a lancé un ensemble d'enquêtes auprès des commerces localisés dans les périmètres couverts par les GCV (Gestion Centre-Ville, au nombre de 14). Les données collectées concernent notamment le secteur d'activité, la surface commerciale, le nombre d'étages occupés et la localisation.

Afin d'évaluer l'évolution de la santé des centres-villes, il est souhaitable d'adjoindre à ces données, des informations tirées, dans un premier temps, de la base de données DBRIS sur le chiffre d'affaires et l'emploi des implantations commerciales, et dans un second temps (en fonction de leur disponibilité*), de données relatives aux baux commerciaux et aux revenus fiscaux.

Il s'agit donc d'un couplage de plusieurs sources de données :

(1) Données d'enquêtes collectées sur le terrain par les GCV et compilées/retravaillées par la DIC : pour caractériser les commerces couverts par les GCV (secteur d'activité, nombre d'étages, localisation en centre-ville ou en piétonnier,...)

(2) Données issues de la base de données DBRIS de Statbel : pour mesurer le chiffre d'affaires et l'emploi des implantations commerciales, ainsi que leur évolution

(3) Données relatives aux baux commerciaux* : pour caractériser les loyers

(4) Données relatives au revenu fiscal (IPP)* dans une zone entourant le commerce : pour caractériser la zone dans laquelle est localisé le commerce, sur le plan socio-économique

Les données concernent environ 7000 implantations commerciales réparties sur 38 zones commerciales et 14 GCV.

Les données couplées seront transmises à l'IWEPS, qui réalisera les analyses : statistiques agrégées, évolutions, comparaisons entre secteurs, comparaisons entre pôles et/ou GCV, modèles de régressions, etc. Les résultats seront transmis à la DIC et seront interprétés conjointement par les deux institutions. En aucun cas les données individuelles ne seront transmises par l'IWEPS à la DIC.

* Des discussions préliminaires avec Statbel, il ressort que les données relatives aux baux commerciaux ne sont pas disponibles actuellement. Néanmoins, si cette situation venait à changer dans un avenir proche, il serait souhaitable de les ajouter aux données extraites. Les données sur les revenus fiscaux seraient alors utiles en tant que variable de contrôle.

Date de fin de la durée de conservation des données souhaitée ³ :

2 ans à dater de la transmission des données, et ce pour chaque jeu de données/mise à jour.

Motivation de la durée du traitement / de la conservation des données

Temps nécessaire à la réalisation des analyses, la rédaction d'un rapport et la présentation des résultats aux différentes parties prenantes.

Délai(s) souhaité(s) pour la réception des données

Pour rappel, la DIC a transmis à Statbel les données collectées auprès des GCV et mises en forme par la DIC en septembre 2023. Le premier jeu de données couplées et pseudonymisées a été transmis par Statbel à l'IWEPS en janvier 2024. Le complément, objet de la présente demande, sera transmis fin avril 2024.

Ensuite, une mise à jour sera transmise dès qu'une nouvelle année sera disponible.

Personne de contact au sein de l'autorité statistique auprès de laquelle les données sont demandées

YB, SL

Description détaillée des données

Catégorie(s) de personnes impliquées:

Entreprises/établissements : ensemble d'entreprises reprises dans les enquêtes réalisées par les GCV

³ A l'échéance du traitement, les données et backups doivent être détruits. Un usage prolongé de ces données, pour les mêmes finalités, n'est pas autorisé sans demande de prolongation. Si les objectifs statistiques sont atteints avant l'expiration du terme initialement prévu, les données et backups devront être détruits avant l'expiration du terme, soit au moment où les objectifs statistiques sont atteints.

Catégorie(s) fonctionnelle(s) de données à caractère personnel (facultatif, destiné au registre de traitement de l'autorité statistique):

Type de données:

Couplage de données issues de diverses bases de données administratives avec les données collectées par les GCV

- Données pseudonymisées (= avec des codes ID cryptés comme numéros pseudo)
 - Les *numéros pseudo* des données demandées doivent être identiques aux numéros pseudo des données déjà reçues relatives à la demande 2023_102_03 (1ère version des données), afin qu'un couplage correct des données au sein de l'autorité statistique soit possible (p.ex. pour une enquête longitudinale).
- Données avec identification directe:
- Données d'entreprises qui sont bien considérées comme des données à caractère personnel
- Données d'entreprises qui ne sont pas considérées comme des données à caractère personnel

Période(s) de référence :

Chaque année, depuis 2017 jusqu'à l'année la plus récente disponible.

Fréquence de livraison des données:

Nous souhaitons obtenir un premier jeu de données portant sur les années 2017 à 2022. Si les données 2022 ne sont pas complètes, une mise à jour sera envoyée dès que possible. Ensuite, une mise à jour sera transmise dès qu'une nouvelle année sera disponible (2023, et éventuellement 2024).

Inventaire des données :

Voir Liste des variables demandées

- Nous souhaitons toujours recevoir toutes les variables qui se trouvent dans ces fichiers. La présente demande couvre également de nouvelles variables, *pertinentes* pour notre demande, qui seraient ajoutées à l'avenir aux fichiers.

Liste des variables demandées

- Numéro d'entreprise (pseudonymisé)
- Numéro d'établissement (pseudonymisé)
- Adresse* (pseudonymisé)

(1) Données issues des enquêtes réalisées par les GCV :

- Code et nom de la zone commerciale (38 nodules) : code multi-positions qui renseigne le GCV, la zone commerciale au sein de celui-ci et le type de nodule (centre-ville ou en périphérie)
- Secteur d'activité (4 catégories : alimentaire, non-alimentaire, horeca hors hôtels et hébergements, services)
- Piétonnier (variable binaire 1/0)
- Galerie commerçante (variable binaire 1/0)
- Nombre d'étages occupés
- Surface auto-déclarée ou estimée par les stewards urbains

(2) Données issues des bases de données DBRIS :

- Année
- Nombre d'établissements
- Chiffre d'affaires (source TVA)

- Marge brute d'exploitation (source BNB) [pour les entreprises remplissant un bilan selon le schéma complet, il conviendra, soit de fournir l'ensemble des champs nécessaires au calcul de la marge brute, soit de la calculer au moyen d'une formule qui pourra être fournie par l'IWEPS]
- Emploi au siège social (source ONSS) (Nombre de travailleurs full-time, part-time, etc) par trimestre
- Emploi de l'établissement (Nombre de travailleurs) par trimestre
- Situation juridique

Variables complémentaires par rapport à la demande 2023_102_03 :

- Chiffre d'affaires (source NIS)
- Date de création de l'établissement
- Date de création de l'entreprise
- Forme légale (Personne physique / personne morale / valeur manquante si l'entreprise n'est pas encore créée pour certaines années dans la série)
- Régime TVA (franchisé, exempté, exonéré, déclarant mensuel, trimestriel, etc., absent de la signalétique pour l'année en cours (= non-assujéti))

(3) Données relatives aux baux commerciaux (si disponible) :

- loyer prévu dans le bail
- dates de début et de fin de bail

(4) Données issues de l'impôt des personnes physiques (si les données de baux commerciaux sont disponibles) :

- Revenu fiscal moyen et médian dans la zone entourant le commerce (la zone sera à définir : secteur statistique ou buffer dans un rayon à spécifier)

* Les données transmises par la DIC à Statbel comporteront des informations relatives à l'adresse des implantations commerciales (rue, numéro de bâtiment, boîte aux lettres, code postal, localité). Ces adresses seront mentionnées à des fins de vérifications éventuelles par Statbel mais ne seront pas reprises telles quelles dans la base de données transmise par Statbel à l'IWEPS. Elles seront pseudonymisées afin de pouvoir coupler les différentes tables entre-elles.

Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (en fonction du principe du RGPD de « minimisation du traitement des données »): par variable ou cluster de variables.	
Variable ou cluster de variables	Numéros d'identification pseudonymisés (entreprise, établissement, adresse)
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Ces numéros doivent permettre le couplage de la table de la DIC (relative aux enquêtes des GCV) aux données Statbel. Une même surface commerciale (identifiée par l'adresse pseudonymisée) peut être occupée par plusieurs entreprises/établissements.
Variable ou cluster de variables	Secteur d'activité
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Pouvoir stratifier l'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi selon le secteur d'activité (4 catégories)
Variable ou cluster de variables	Localisation : Zones commerciales (38), Piétonnier (1/0), Galerie commerçante (1/0)
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	La mention de la zone commerciale est nécessaire pour comparer les différentes zones au sein d'un même GCV (et notamment pour comparer les nodules localisés en centre-ville et les nodules localisés en périphérie), ainsi que pour stratifier les analyses selon le GCV (ou selon un groupe de GCV pour respecter l'anonymat des données). La localisation dans un piétonnier ou une galerie commerçante est susceptible de modifier l'évolution des commerces.

Variable ou cluster de variables	Surface du bâtiment et nombre d'étages
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	La surface du bâtiment (modulée par le nombre d'étages) doit permettre d'analyser la surface totale d'une zone commerciale et son évolution, la répartition par secteur. La relation entre surface commerciale et chiffres d'affaires et emploi sera également analysée.
Variable ou cluster de variables	Chiffre d'affaires (TVA), Chiffre d'affaires (NIS), Marge Brute d'exploitation (BNB), emploi au siège social et par établissement (ONSS), Situation juridique
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Variation d'intérêt pour évaluer l'évolution de la santé des commerces (le chiffre d'affaires NIS est demandé dans le but d'atteindre une meilleure couverture, lorsque le chiffre d'affaires TVA est manquant)
Variable ou cluster de variables	Données « de signalétique » : date de création de l'établissement, date de création de l'entreprise, forme légale (PP/PM), Régime TVA
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Ces variables doivent permettre de traiter les données manquantes pour le chiffre d'affaires, la marge brute d'exploitation et l'emploi. En effet, la collecte GCV ayant eu lieu en 2023, certaines entreprises (ou certains établissements) pourraient ne pas exister sur toute la période d'observation antérieure (car pas encore créé(e)s, ou pas assujetties à la TVA). Il est important de pouvoir distinguer ces cas afin d'analyser des évolutions pour un groupe d'entreprises qui sont présentes (càd créées et/ou assujetties à la TVA selon la variable étudiée) sur toute la période d'observation.
Variable ou cluster de variables	Nombre d'établissements
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Le nombre d'établissements est nécessaire pour pouvoir identifier les entreprises mono et multi-établissements. En effet, pour les entreprises multi-établissements, l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise peut mal refléter l'évolution du chiffre d'affaires des établissements localisés dans les zones commerciales étudiées. Nous répéterons donc les analyses en excluant les entreprises multi-établissements, en guise d'analyse de sensibilité. Afin d'éviter une trop grande perte d'entreprises, nous estimerons également une répartition du chiffre d'affaires par établissement (sur base de la part de l'emploi total par établissement).
Variable ou cluster de variables	Baux commerciaux (loyers et dates de début et fin du bail)
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Nous faisons l'hypothèse que les loyers sont un facteur explicatif du déclin commercial des centres-villes. Dans ce cadre, nous envisageons <ol style="list-style-type: none"> (1) Une analyse descriptive de l'évolution des loyers en centre-ville et périphérie (2) Une analyse explicative au moyen de différents modèles de régression dans le but d'expliquer la formation des loyers commerciaux, avec comme variables explicatives, la surface commerciale (et le nombre d'étages), ainsi que caractéristiques de la zone commerciale (localisation centre-ville versus périphérie, piétonnier, galerie commerçante, etc.). Ces régressions auront pour but d'estimer si « tout autre chose égale par ailleurs », les loyers sont plus élevés ou plus faibles en centre-ville qu'en périphérie. Les dates de début et de fin de bail permettront de calculer une ancienneté du bail et d'ainsi adapter le loyer à l'inflation.
Variable ou cluster de variables	Revenu fiscal moyen et médian de la zone
Prouvez que la(les) variable(s) demandée(s) est(sont) nécessaire(s)	Variation de contrôle supplémentaire pour les modèles de régression susmentionnés (hypothèse de loyers plus élevés dans des zones plus riches).

Signature du responsable de traitement ou du représentant légal

Signature et date :

Nom :

Fonction : Administrateur général, ~~Directrice~~, ~~Directeur général~~, Statisticien en chef ⁴

Avis du DPO (Data protection officer – Délégué à la protection des données)

Le soussigné DPO est informé de la présente demande et du(des) traitement(s) de données envisagé(s) et émet un avis positif ⁽⁴⁾.

Nom, signature et date :

⁴ Biffer les mentions inutiles